



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3964

### Texte de la question

#### AVENIR DU NUCLÉAIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Jean-Pierre Decool. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, mi-octobre 2011, vous avez demandé à un groupe d'experts d'animer une commission pluraliste et ouverte, afin de mener une analyse des différents scénarios de politique énergétique pour la France à l'horizon 2050. Plus de quatre-vingts organismes ont été auditionnés.

Dans le rapport remis ce lundi au Gouvernement, la conclusion des membres de la commission Énergies 2050 est sans équivoque : " Prolonger la durée de vie des centrales nucléaires françaises est la meilleure solution pour résoudre les défis énergétiques qui se posent au pays ". Selon ce rapport, la France doit donc " s'interdire toute fermeture d'une centrale nucléaire n'ayant pas été décidée pour des raisons de sûreté. "

En effet, des fermetures prématurées entraîneraient irrémédiablement une hausse importante des prix de l'électricité et des émissions de CO2, tout en détruisant jusqu'à 150 000 emplois en France. Ces experts dressent un tableau alarmant des conséquences qu'aurait une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % vers 2030, telle qu'elle a été prônée dans le cadre de certains marchandages politiques.

En mai dernier, lors de sa visite à la centrale nucléaire de Gravelines, le Président de la République s'est engagé à continuer d'investir dans le nucléaire civil, à la grande satisfaction des agents d'EDF et des syndicats. Les recommandations émises par ces experts confortent aujourd'hui notre engagement en faveur de l'énergie nucléaire en France, et ce ne sont pas les 4 200 travailleurs directs et indirects de la centrale de Gravelines qui s'en plaindront. Dois-je rappeler qu'aujourd'hui, en France, 400 000 personnes travaillent dans notre filière nucléaire ?

Monsieur le ministre, suite au rapport de la commission Énergies 2050, pouvez-vous préciser quelle politique énergétique compte conduire la majorité actuelle dans les prochaines années ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, qui doit pouvoir vous apporter cette précision. (*Sourires.*)

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Decool, vous avez raison, nous disposons depuis quelques jours de deux rapports extrêmement intéressants. Le premier, celui de la Cour des comptes, indique très clairement que le nucléaire ne recèle pas de coûts cachés et que, même en intégrant tous les coûts de maintenance ou de gestion des déchets à longue durée de vie, le nucléaire reste l'énergie la plus compétitive après l'hydroélectricité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Le second rapport, celui de la commission indépendante Énergies 2050, nous incite, tout d'abord, à réaliser des économies d'énergie et à accroître notre efficacité énergétique et, ensuite, à réduire notre dépendance aux hydrocarbures, notamment au pétrole et au gaz. Elle indique, en outre, qu'il nous faut développer de façon complémentaire le nucléaire et les énergies renouvelables, conformément aux souhaits exprimés par le Président de la République hier chez Photowatt lorsqu'il a annoncé le rachat de cette entreprise par EDF.

En ce qui concerne les différents scénarii testés, vous avez parfaitement résumé la situation. Ce groupe d'experts indépendants indique très clairement que, quels que soient les critères retenus - qu'il s'agisse des

émissions de gaz à effet de serre, de la dépendance énergétique ou du prix payé par les consommateurs et par les industriels -, le meilleur scénario est celui de la prolongation de la durée de vie de nos centrales au-delà de quarante ans.

Mme Martine Billard. C'est faux !

M. Éric Besson, *ministre*. Le jugement est donc sans appel. Bien entendu, les experts précisent que tout cela doit se faire sous l'égide de l'Autorité de sûreté nucléaire, seule habilitée à donner au cas par cas, réacteur par réacteur, les autorisations nécessaires.

De telles conclusions doivent faire réfléchir, de ce côté-ci de l'hémicycle. Mais j'ai remarqué que le doute commençait à se manifester. Vous avez en effet noté qu'au départ, on y prévoyait de fermer vingt-quatre réacteurs en treize ans et qu'aujourd'hui, il ne pourrait s'agir " que " de Fessenheim dans les cinq premières années. François Brottes, homme compétent et intelligent, a même tenté de gagner cinq ans en indiquant que ce serait finalement en 2030 et non plus en 2025. Attendons donc encore un peu : on évolue !

*(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. Merci, monsieur le ministre. Je précise que tous les députés ont les mêmes qualités. (*" Merci, monsieur le président ! " sur divers bancs.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Decool](#)

**Circonscription :** Nord (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3964

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 février 2012